

Ecrit par Echo du Mardi le 18 décembre 2024

# BIOTEAM



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 23 décembre 2025**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

## BIOTEAM

**Société par actions simplifiée  
au capital de 121 000 euros**

**Siège social : 594 chemin du Puits des Gavottes, 84300 CAVAILLON  
812 213 635 RCS AVIGNON**

Par décision du 14 décembre 2024, la société KERAMIS, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 463 665 euros, dont le siège social est 594 chemin du Puits des Gavottes 84300 CAVAILLON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 812216083 a, en sa qualité d'associée unique de la société BIOTEAM, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société BIOTEAM au profit de la société KERAMIS, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou



Ecrit par Echo du Mardi le 18 décembre 2024

que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'Avignon, 2 boulevard Limbert, 84000 AVIGNON.

POUR AVIS

La Présidente